

La Garde, le 18 juillet 2023

Le président

à

Madame Annick Ortalo-Magné

Références :

- Code de l'éducation ;
- Statuts de l'université de Toulon ;
- Délibération CA-2023-15 relative à l'élection du président de l'université ;
- Arrêté n° 2022-0905 portant désignation de madame Annick Ortalo-Magné en qualité de Chargée de mission pour la mise en œuvre du « Contrôle continu intégral » (CCI) ;
- Décision n° DAJI-2023-0007 portant reconduction de madame Annick Ortalo-Magné en qualité de chargé de mission « Contrôle continu intégral ».

Objet : Reconduction de votre lettre de mission « Chargée de mission – Contrôle continu intégral »

Madame, Chère collègue,

Compte tenu de votre investissement depuis plusieurs mois au sein de notre établissement en tant que chargée de mission « Contrôle continu intégral », je vous informe que cette nomination est renouvelée, jusqu'au 31 août 2024.

Les missions du chargé « Contrôle continu intégral » consistent à :

- Coordonner des actions d'information et d'accompagnement des équipes pédagogiques ;
- Être l'interlocuteur privilégié des directeurs de composantes et des responsables pédagogiques pour la mise en œuvre du « Contrôle continu intégral ».

Le contrôle continu intégral (CCI) consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiants tout au long de la période d'apprentissage par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année. Cette modalité d'évaluation permet une progressivité dans l'acquisition des contenus pédagogiques pour l'étudiant et a pour objectif de redonner une dimension formative à l'évaluation.

La présente charge de mission est rattachée au vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire.

Les déplacements liés à l'accomplissement de ces missions seront pris en charge selon les modalités applicables aux agents de l'université de Toulon.

Un bilan de l'activité sera présenté au CA au plus tard deux mois après la fin de la mission.

La présente lettre de mission sera diffusée aux agents et mise en ligne sur l'intranet de l'université de Toulon.

Je vous remercie d'avoir accepté le renouvellement de cette mission et pour votre investissement dans sa mise en œuvre.

Je vous prie de croire, Chère collègue, en l'assurance de ma haute considération.

Le Président
de l'Université de Toulon

Xavier LEROUX